Réunion du Comité Directeur N°4

Vendredi 28 novembre 2025 à 20h00

Maison Départementale des Sports Ploufragan

Présidence :

Jean-Marc BERAUD

Membres du Comité Directeur présents :

Marjolaine BARBE, Mathieu BERTIN, Virginie DURIER, Moïse EUGENE, Sylvie GARNIER, Chantal GASTINEAU, Jean-Louis HELEU, Patricia LANDREAU, Maryse LE GALLO, Nathalie LE RU, Jean-François LENEVEU, Cathy LESTIDEAU, Kevin LOZACH, Serge RIGOT, Alain TALARMIN.

Membres du Comité Directeur excusés :

Marie-Paule CORRE (pouvoir à Alain TALARMIN), Olivier BOLZER, Pierre-Yves HARSCOUËT (pouvoir à Serge RIGOT), Jean-Claude LE BOULICAUT, Claire MALAQUIN, Hélène RICHTER, Mickaël RIOU

CTS présents :

Antoine GALOPIN.

CTS absents :

Gilles DUPRAY.

Président de Commission Régionale présent :

Philippe DUFEAL – CRAM.

Présidents de Commissions Régionales absents :

Gérard PINEL - CSR, Emile HERRY - CRM, Christian FOURNIER - CRR, Jean-Claude HERRY - CRICS.

Présidents des Comités Départementaux présents :

Jean-Luc BOURRELIER - CDA56, Gildas PORZIER - CDA29.

Présidents des Comités Départementaux absents :

Rémy HOMMETTE – CDA .

Invités présents :

Directeur : Clément BAJON,

Assistant de direction : Corentin ROSSIGNOL.

ORDRE DU JOUR :

1 Approbation du PV du Comité Directeur N°3 du vendredi 27 juin 2025.
2 Intervention du Président.
- 2.1 Agenda.
- 2.2 Le point sur les licences.
- 2.3 Informations sur les travaux du Bureau Exécutif du lundi 17 novembre 2025.
- 2.4 Information sur l'accord collectif avec les salariés.

3 Intervention de la Trésorière Générale.
- 3.1 Etat des finances.
- 3.2 Point sur le résultat financier 2025.
- 3.3 Information sur les travaux préparatoires au budget prévisionnel 2026.

4 Intervention des Vice-Présidents.
5 Intervention des membres du Comité Directeur.
6 Intervention des CTS.
7 Intervention des Présidents des Commissions Régionales.

.

1. Approbation du PV du Comité Directeur du 27 juin 2025

Alain TALARMIN demande une modification concernant le point 5 : remplacer le mot « Noël » par « Goal-Maël ».

Alain TALARMIN demande de préciser les mots « désigner un référent Ligue ». Jean-François demande à ce que désormais, un salarié de la LBA soit présent sur chaque compétition.

Le Comité Directeur approuve le PV.

2. Intervention du Président

Le président Jean-Marc BERAUD remercie les membres du Comité Directeur de leur présence à cette réunion juste la veille de notre séminaire qui doit nous amener les derniers éléments qui vont nous permettre de finaliser notre Plan de Développement, notre Projet Sportif Territorial (PST).

Le point d'orgue des compétitions régionales avant de passer aux divers championnats de France et épreuves nationales où nous espérons que les bretons se mettront en évidence.

Ce Comité Directeur doit nous permettre avant la fin de la saison sportive et les vacances bien méritées par l'ensemble des acteurs de l'athlétisme breton, athlètes, entraîneurs, officiels et dirigeants, de faire le point sur l'ensemble de nos principaux sujets de la Ligue.

2.2 Agenda

Le Président revient sur son calendrier depuis la dernière réunion du Comité Directeur, le 27 juin :

- Le samedi 28 et dimanche 29 juin, championnat de Bretagne estival sur le stade de Courtemanche, avec une situation météorologique délicate le samedi (due à de fortes chaleurs). Intégration positive des Minimes sur cette compétition. Le stade de Courtemanche permettait d'accueillir les Minimes cette année, ce qui ne sera peut-être pas le cas chaque année suivant la configuration des stades sur lesquels se déroulent les Championnats de Bretagne sur piste.
- Le samedi 5 juillet, présence à l'inauguration du stade et de la piste de Saint-Avé.
- Le vendredi 11 juillet, réunion du Bureau Fédéral à Monaco et présence au Meeting Herculis.
- Le dimanche 13 juillet, déplacement à Val de Reuil sur le stage de l'équipe de Bretagne Minimes, puis direction Lens sur le stade d'accueil de la Coupe de France des Ligues Minimes. Jean-Marc BERAUD remercie vivement les membres de l'encadrement et les athlètes qui ont été exemplaires.
- Le lundi 14 juillet, présence à la Coupe de France des Ligues Minimes, ainsi qu'à la réunion des Présidents de Ligue avec le Président Jean GRACIA.
- Le mercredi 15 juillet, réunion en visioconférence avec les services de la Fédération au sujet de l'organisation du France de Cross-country à Carhaix en mars 2026.
- Le vendredi 18, le samedi 19 et dimanche 20 juillet, présence sur le Championnat de France Avenir à Saint-Etienne et comme tous les ans, avec 2 kinés à disposition des athlètes bretons. Jean-Marc BERAUD souligne les belles performances des athlètes bretons sur cette compétition des Championnats de France Avenir (cadets, juniors et espoirs).
- Le jeudi 24 juillet, réunion visioconférence, réunion du Bureau Fédéral.
- Le mercredi 30 juillet, présence à Lamballe à l'arrivée de l'étape de « La France en courant ».
- Le jeudi 31 juillet et le vendredi 1er août, réunion du Comité Directeur de la Fédération à Talence.
- Le samedi 2 août et dimanche 2 août, présence au Championnat de France Elite à Talence.
- Le vendredi 8 août, visite du chantier de la rénovation de la piste du stade de Lamballe.
- Le mercredi 3 septembre, réunion du séminaire du CNL au siège de la Fédération.

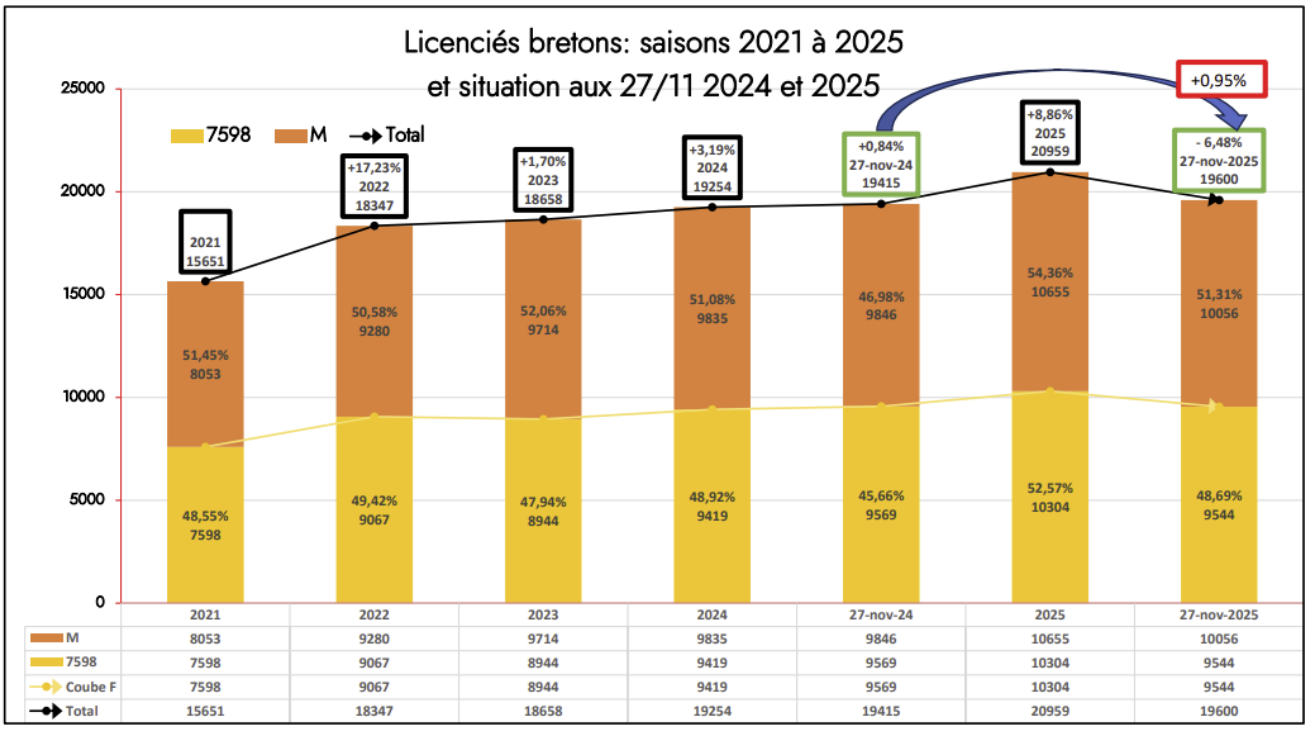
- Le jeudi 4 septembre, réunion du bureau Fédéral au siège de la Fédération.
- Le samedi 13 septembre, réunion du Bureau Fédéral en visioconférence.
- Le dimanche 14 septembre à Vannes, présence sur le Championnat de France de Semi-Marathon sur l'épreuve Auray-Vannes. Jean-Marc BERAUD souligne cette très belle épreuve avec le travail notamment de Nathalie LE RU sur la mise en place d'un contrôle antidopage en urgence.
- Le mardi 16, réunion du groupe de travail sur les territoires en visioconférence.
- Le vendredi 19 septembre, visite du chantier de la rénovation de la piste de Lamballe.
- Le jeudi 18 septembre, réunion avec les avocats de la COGEP en visioconférence avec Clément BAJON et Corentin ROSSIGNOL.
- Le mardi 23 septembre, visioconférence sur le Championnat de France de Cross-country à Carhaix, sur la participation de la Région Bretagne, avec Pierre POULIQUEN et Jean GRACIA.
- Le jeudi 25 septembre, réunion du Conseil de Perfectionnement de l'OFA au siège fédéral.
- Le vendredi 26 septembre, réunion du groupe de travail sur les territoires au siège fédéral.
- Le mardi 30 septembre, participation à la réunion à Carhaix du COL du Championnat de France de Cross-country 2026.
- Le jeudi 2 octobre, réunion en visioconférence sur la préparation du Congrès et de l'Assemblée Générale de la Fédération à Saint-Brieuc avec les services fédéraux.
- Le vendredi 3 et le samedi 4 octobre, réunion en visioconférence du Comité Directeur de la Fédération.
- Le lundi 6 octobre, journée de travail à la Ligue pour la réunion du Secrétariat Régional et à 19h, webinaire sur la labellisation des clubs.
- Le mardi 7 octobre, réunion du Conseil des 4 Ligues de l'Ouest à Laval avec les Ligues de Normandie, Centre Val de Loire et Pays de la Loire. Le président regrette le fait de n'avoir pas pu trouver de date dans le calendrier pour organiser le match interligues Cadets-Juniors. Il a été question d'organiser ce match en salle mais malheureusement, le Conseil des 4 Ligues s'est retrouvé en difficulté face à un calendrier chargé.
- Le jeudi 9 octobre, réunion du Bureau Fédéral au siège de la Fédération à Paris.
- Le vendredi 10 octobre, travail au siège de la Ligue.
- Le lundi 13 octobre, journée de travail à la Ligue et visioconférence sur l'OFA avec Jean-Baptiste BARBOT et les responsables de l'Organisme de Formation de l'Athlétisme ; Jean-Marie BELLICINI et Pierre-Yves COLIN. Cette visioconférence avait pour objet de transmettre certaines missions auparavant effectuées par la FFA aux Ligues Régionales d'Athlétisme. Les Ligues prennent désormais en charge certaines tâches administratives, comme la validation des présences, la facturation, l'accès au QCM, etc.
- Le mercredi 15 octobre, réunion en visioconférence du CNCD (Conseil National des Comités Départementaux.
- Le vendredi 17 octobre, participation à l'Assemblée Générale du Comité Départemental des Côtes d'Armor à Trévé.
- Le samedi 18 octobre, présence et participation à une 1ère inauguration de la rénovation du Complexe Sportif du Penthièvre à Lamballe avec une animation du CDA 22 pour les Eveils et Poussins. Ce bel outil devrait permettre d'organiser de belles compétitions, un stade de qualité au sein du département des Côtes-d'Armor.
- Le dimanche 19 octobre, présence à la Finale nationale des Interclubs Avenir Promotion à Saint-Renan.
- Le lundi 20 octobre, journée de travail à la Ligue.
- Le mardi 21 octobre, réunion en visioconférence du Conseil National des Ligues.
- Le mercredi 22 octobre, journée de travail à la Ligue avec une réunion point d'étape sur le Championnat de France de Cross-country à Carhaix en visioconférence.
- Le lundi 27 octobre, journée de travail à la Ligue et réunion point d'étape sur l'organisation du Congrès et Assemblée Générale de la Fédération à Saint-Brieuc.
- Le mardi 28 octobre, réunion à Ligue de la Commission des Statuts et Règlements. Dans l'après-midi, participation à la formation sur les luttes contre les VSS avec l'association « Colosse aux Pieds d'Argile » au Centre Henri Guérin à Ploufragan.

- Le lundi 3 novembre, journée de travail à la Ligue avec une réunion en visioconférence avec les responsables de l'application « SportRégions » avec Clément BAJON et Corentin ROSSIGNOL. L'après-midi, visioconférence avec les Services fédéraux sur les événements de la Fédération mis en place sur la Ligue.
- Le mardi 4 novembre, réunion avec les Services de la ville de Saint-Brieuc au sujet du Championnat de France Masters en salle à la Halle Maryvonne DUPUREUR en février 2026 avec Dai DAM.
- Le jeudi 5 novembre, réunion à l'Hôtel de Région à Rennes avec le Conseil Régional au sujet des VSS, avec Clément BAJON. En fin d'après-midi, visioconférence du Bureau Fédéral Exceptionnel au sujet du PPS.
- Le mercredi 12 novembre, journée de travail à la Ligue. A 18h00, réunion exceptionnelle en visioconférence du Comité Directeur de la FFA au sujet du PPS.
- Le jeudi 13 novembre, repas avec Dai DAM et Nicolas BERTHELOT, délégué de l'entreprise SUEZ sur la Bretagne, aux sujets de la participation de SUEZ sur nos événements.
- Le vendredi 14, le samedi 15 et le dimanche 16 novembre, participation au Séminaire du Bureau Fédéral à Lyon.
- Le lundi 17 novembre, réunion du Bureau Exécutif de la Ligue.
- Le mardi 18 novembre, réunion en visioconférence du Conseil National des Ligues.
- Le lundi 24 novembre, 2 réunions visioconférence, la 1ère sur le Congrès et l'Assemblée Générale Fédérale, la 2nde sur le Calendrier.
- Le jeudi 27 novembre, participation à l'opération « Du stade vers l'emploi » à Lamballe.

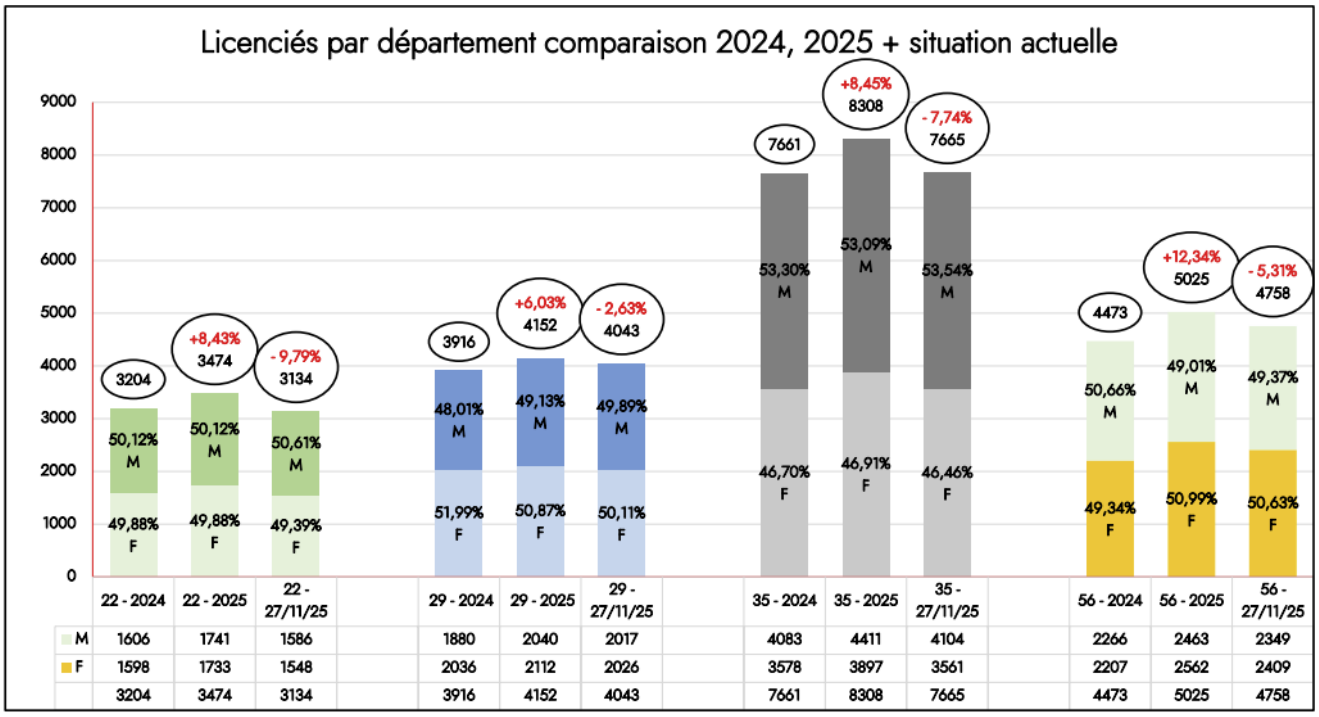
2.3 Le point sur les licences : analyse et documents transmis par Marie-Paule CORRE

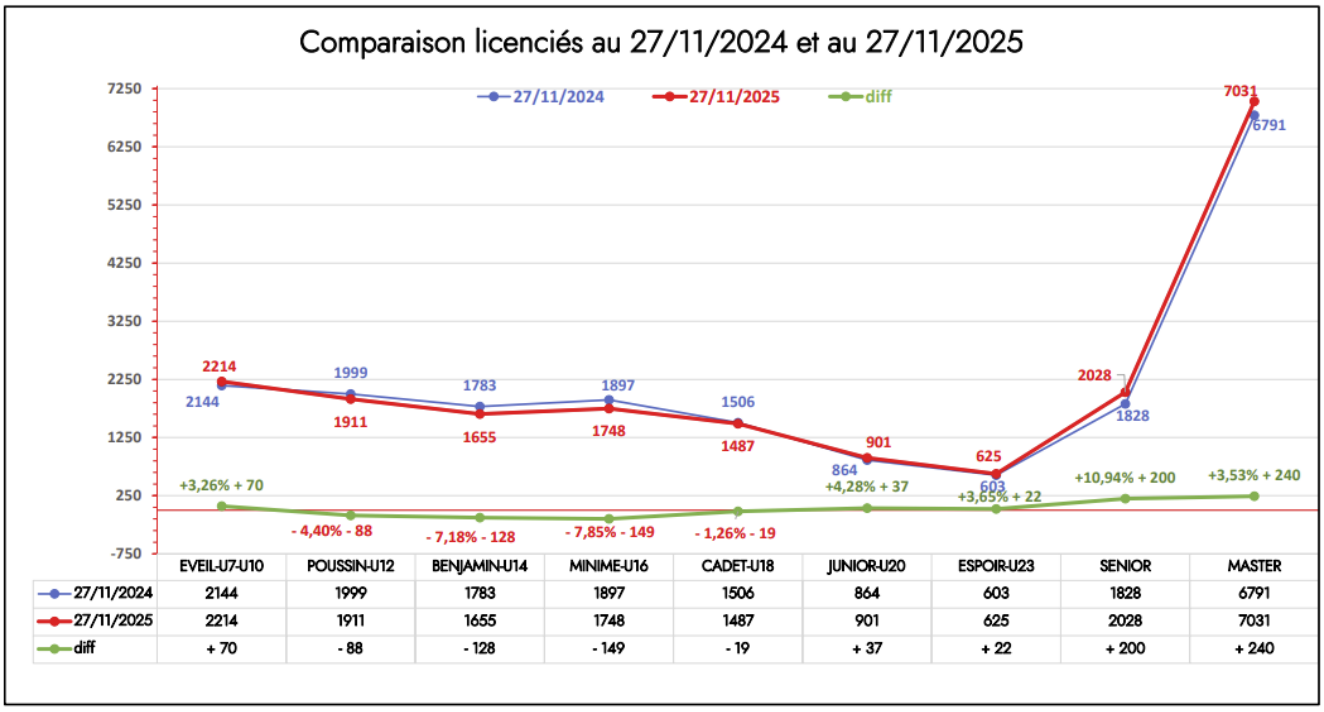
Voici le bilan des licenciés :

- Le nombre de licenciés actuel, 19552 est supérieur au nombre total de la saison 2024, 19254.
- La progression est moindre que l'année passée mais elle avoisine les 1% de date à date.
- De poussins à cadets on est en perte d'effectifs à la même date notamment chez les minimes comme la saison dernière. Cela est il dû aux nouvelles dispositions d'attribution du Pass sport ?



	2021	2022	2023	2024	27-nov-24	2025	27-nov-2025
M	8053	9280	9714	9835	9846	10655	10056
7598	7598	9067	8944	9419	9569	10304	9544
Coube F	7598	9067	8944	9419	9569	10304	9544
Total	15651	18347	18658	19254	19415	20959	19600





Au 27 novembre 2025 :

A: Date de réference N-1 : 26/11/2024					
B : Date de la fin Saison :31/08/2025					
C : Date de Référence :26/11/2025					
	A	**B**	**C**	**C/B %**	**C/A %**
42 BRE	**19372**	**20959**	**19552**	**93,29%**	**100,93%**

Jean-François précise qu'au niveau national, la CNJ plénière a transmis l'information d'une baisse de 8 % des licenciés à la Fédération Française d'Athlétisme chez les jeunes.

2.4 Informations sur les travaux du Bureau Exécutif du lundi 17 novembre 2025

- Validation pour un audit avec notre organisme de formation, l'AFDAS, sur le rôle des bénévoles et des élus (dispositif Appui Conseil RH). Ce dispositif permettra de redéfinir les rôles des salariés et des élus, les missions de chacun, notamment suite à l'évolution du nombre de salariés sur les dernières années.

- L'AG de la Ligue 2026, à Janzé, proposition du CDA35, qui sera validé après une visite du site. Il est envisagé d'organiser une formation du domaine « Direction » le matin. L'Assemblée Générale de la Ligue de Bretagne d'Athlétisme aura lieu le samedi 21 mars 2025.

- Information sur l'accord collectif avec les salariés.
    - Historique, accord collectif en fait inexistant depuis très longtemps, travail avec les avocats de la COGEP pour la rédaction d'un accord et mise en place d'une procédure. Le projet d'accord d'entreprise a été présenté aux salariés le mardi 25 et le mercredi 26 novembre 2025.
    - Le vote aura lieu au siège de la Ligue, le mercredi 17 décembre.

3. Intervention de la Trésorière Générale :

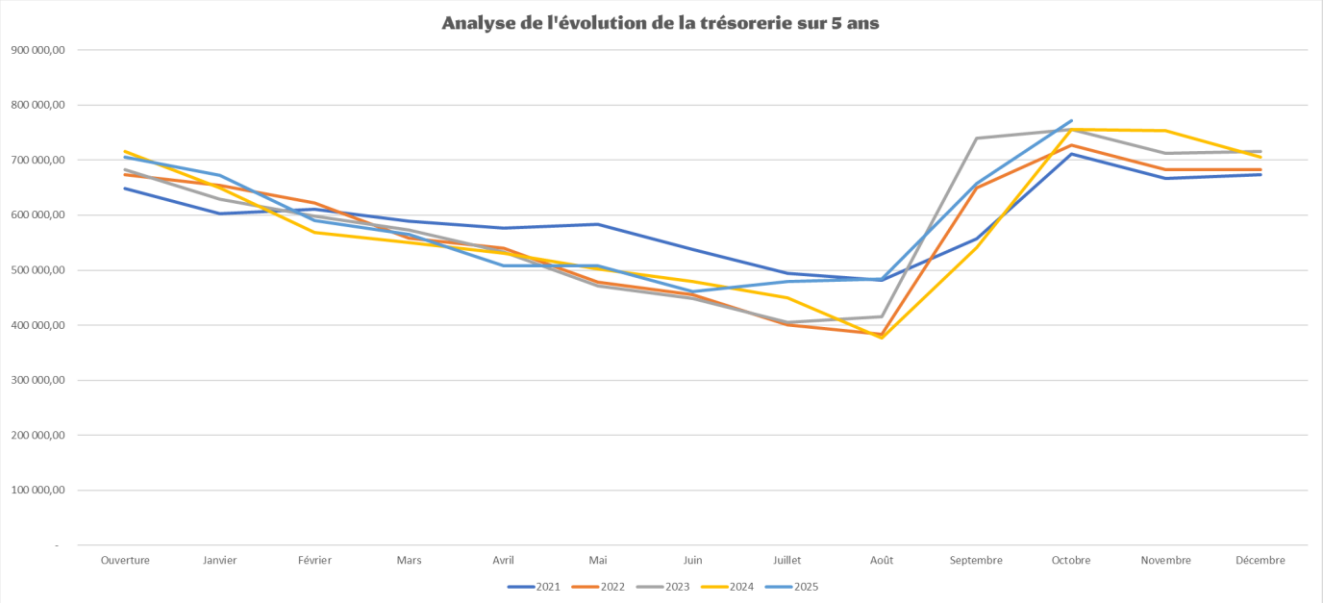
3.2 Etat des finances

Tout d'abord, nous allons commencer ce point financier par l'analyse du niveau de trésorerie au 31 octobre 2025 (qui correspond au dernier mois clôturé à ce jour). La trésorerie au 31 octobre 2025 s'élève à 771 486,61 € (dont 730 K€ placés sur le Livret A Associations et le compte Tréso'Viv).

Analyse de l'évolution de la trésorerie

	Ouverture	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
2021	648 095,05	602 490,68	610 274,79	589 634,28	577 075,49	583 812,46	537 573,35	494 158,17	482 240,60	557 449,91	711 687,34	667 255,88	673 915,89
2022	673 915,89	653 636,71	621 820,14	558 411,17	539 525,93	478 365,43	455 617,73	400 132,37	383 928,88	650 037,33	726 907,72	683 186,74	682 930,05
2023	682 930,05	629 596,09	598 462,22	573 311,28	533 253,30	471 293,90	448 885,64	405 108,83	415 542,49	739 893,82	755 745,49	712 932,18	715 303,13
2024	715 303,13	649 498,91	568 392,48	550 407,65	530 651,02	501 876,33	479 712,51	449 711,89	376 739,53	541 572,46	755 697,40	753 389,03	705 667,65
2025	705 667,65	672 689,41	590 046,20	565 656,81	508 290,34	508 100,99	460 629,11	478 934,79	484 529,63	657 120,23	771 486,61		

Sur ce tableau, plus le chiffre se rapproche du rouge, plus il est bas et à l'inverse, plus le chiffre se rapproche du vert, plus il est haut.



Mieux qu'un tableau, le graphique de l'évolution de la trésorerie sur 5 ans permet de mieux voir qu'à fin octobre, nous avons atteint le plus haut niveau de trésorerie de la Ligue de Bretagne d'Athlétisme sur les 5 dernières années. Ce niveau est à nuancer pour deux raisons :

- L'an dernier, il restait de nombreuses factures à régler à cette date, les paiements n'étaient pas à jour (il y avait en effet beaucoup de retard en comptabilité lors de l'arrivée de Corentin). Cette année, tous les paiements sont à jour.
- Cette trésorerie comprend 24 700 € de subventions reçues pour le Festival du Cross 2025 mais qui vont être reversés aux collectivités compte tenu l'annulation de l'édition 2025 car le club support (l'ALCP CARHAIX) organise les Championnats de France de cross-country en mars 2026.

Il n'y a pas d'inquiétude à avoir sur le niveau de trésorerie de l'association LIGUE DE BRETAGNE D'ATHLÉTISME.

3.3 Présentation du résultat projeté de l'exercice financier 2025

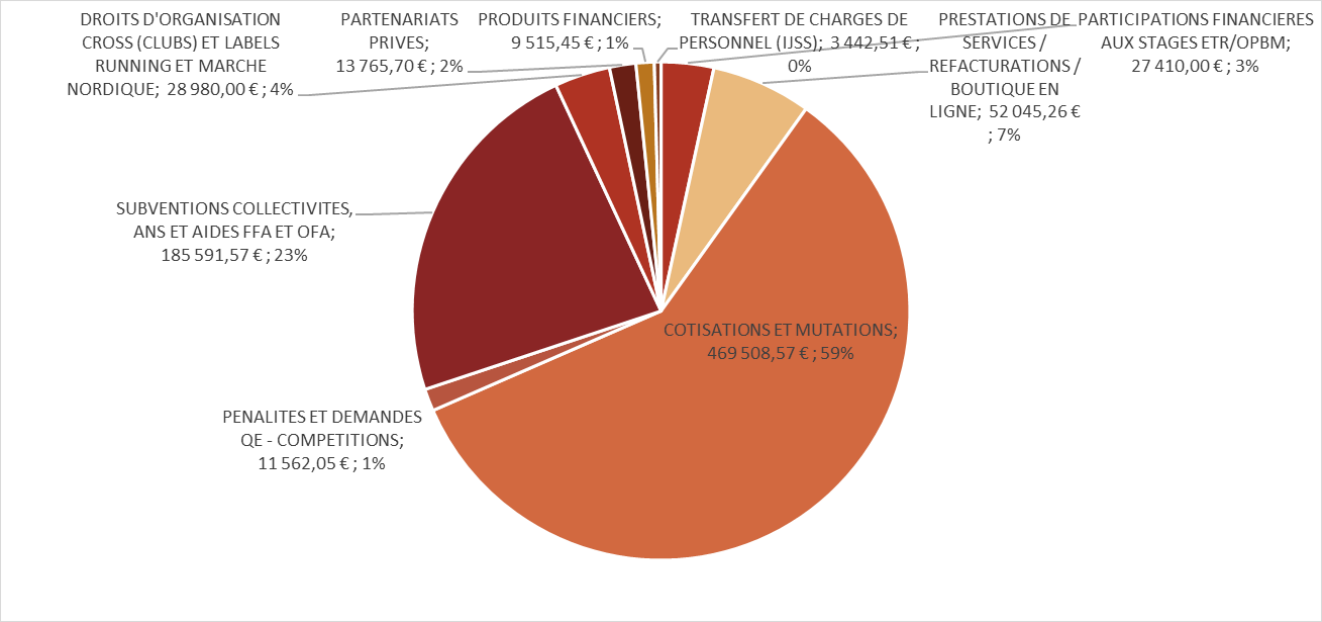
Intéressons-nous désormais au résultat comptable projeté au 31 décembre 2025.

COMPTE DE RÉSULTAT ANALYTIQUE PRÉVISIONNEL LBA AU 31/12/2025

Étiquettes de lignes	Somme de Charges	Somme de Produits	Somme de Solde
AIDE ACCOMP. COMP. INT.	- 300,00 €	- €	- 300,00 €
AIDES LBA MEETINGS/COMPETITIONS NAT	- 4 500,00 €	- €	- 4 500,00 €
ASSEMBLEES GENERALES FFA	- 3 164,14 €	1 701,79 €	- 1 462,35 €
ASSEMBLEES GENERALES LBA	- 1 066,93 €	1 922,00 €	855,07 €
ASSISES REGIONALES	- 3 950,60 €	379,80 €	- 3 570,80 €
ATHLE SANTE LOISIR / IRFO / SVE	- 13 994,93 €	24 000,00 €	10 005,07 €
BOUTIQUE EN LIGNE	- 1 679,99 €	2 136,75 €	456,76 €
CADRES TECHNIQUES ET SPORTIFS	- 7 891,89 €	- €	- 7 891,89 €
CHALLENGE DE MARCHE MARIO GATTI	- 3 523,26 €	- €	- 3 523,26 €
CHALLENGE DE MARCHE NORDIQUE	- 1 992,85 €	597,85 €	- 1 395,00 €
CHALLENGE DE TRAIL	- 2 630,16 €	- €	- 2 630,16 €
CHAMPIONNAT DE BRETAGNE DE CROSS	- 5 729,04 €	8 036,97 €	2 307,93 €
CHAMPIONNAT DE BRETAGNE PISTE	- 11 343,85 €	770,00 €	- 10 573,85 €
CHAMPIONNAT DE BRETAGNE SALLE	- 8 179,64 €	1 530,00 €	- 6 649,64 €
CHAMPIONNAT DE FRANCE	- 16,00 €	- €	- 16,00 €
COMPETITIONS MARCHE NORDIQUE	- 723,80 €	1 050,00 €	326,20 €
COMPETITIONS REGIONALES AUTRES	- 11 571,29 €	1 520,00 €	- 10 051,29 €
CORRIDA DE LANGUEUX	- 63,45 €	7 506,45 €	7 443,00 €
COUPE DE FRANCE MI	- 17 524,35 €	1 884,88 €	- 15 639,47 €
COUPE D'EUROPE	- 46,50 €	- €	- 46,50 €
CRR BRETAGNE	- 15 168,34 €	18 930,00 €	3 761,66 €
ESPACE BRETAGNE SUR CHPTS FRANCE	- 934,16 €	- €	- 934,16 €
FESTIVAL DU CROSS	5 551,47 €	- €	5 551,47 €
FORMATIONS/FRAIS ANNEXE PERSONNELS	- 4 601,59 €	1 371,00 €	- 3 230,59 €
GROUPE BRETAGNE	- 11 840,05 €	- €	- 11 840,05 €

INTERCOMITES BENJAMINS / MINIMES	-	1 000,00 €	- €	- 1 000,00 €
LICENCES / COTISATIONS / MUTATIONS		- €	469 508,57 €	469 508,57 €
MATCH INTERCELTIQUE	-	123,26 €	- €	- 123,26 €
MATCH INTERLIGUES MARCHE	-	189,00 €	- €	- 189,00 €
MATCH INTERLIGUES MI / EC	-	9 709,55 €	- €	- 9 709,55 €
MATERIELS SPORTIFS / MEDICAUX	-	18 370,00 €	10 578,35 €	- 7 791,65 €
MEETING EN SALLE LBA	-	15 822,62 €	15 582,85 €	- 239,77 €
OFA - ENCADREMENT SPORTIF	-	18 291,32 €	10 742,10 €	- 7 549,22 €
OFA - JURY	-	19 529,92 €	11 494,28 €	- 8 035,64 €
OP. BREIZH MINIMES	-	29 605,12 €	13 158,87 €	- 16 446,25 €
POLE ESPOIR RENNES METROPOLE	-	23 267,78 €	16 900,00 €	- 6 367,77 €
POLE ESPOIRS POST-BAC	-	1 842,56 €	- €	- 1 842,56 €
PRE-FRANCE CROSS, SALLE ET PISTE	-	9 815,04 €	6 985,00 €	- 2 830,04 €
PRESTATION CHRONO	-	20 021,76 €	29 288,86 €	9 267,10 €
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-	11,20 €	6,37 €	- 4,83 €
RESULTAT FINANCIER		- €	9 487,11 €	9 487,11 €
REUNIONS BUREAU ET COMITE DIRECTEUR	-	16 401,45 €	921,30 €	- 15 480,15 €
REUNIONS COMMISSIONS REGIONALES	-	10 700,76 €	330,20 €	- 10 370,56 €
REUNIONS CONSEIL TERRITORIAL	-	454,76 €	- €	- 454,76 €
SECTIONS SPORTIVES SCOLAIRES	-	8 576,20 €	- €	- 8 576,20 €
SIEGE	-	330 788,31 €	110 435,22 €	- 220 353,09 €
SOIREE DE L'ATHLETISME BRETON		- €	- €	- €
SUIVI ETR DEMI-FOND	-	10 825,33 €	4 057,14 €	- 6 768,19 €
SUIVI ETR EPREUVES COMBINEES	-	725,14 €	- €	- 725,14 €
SUIVI ETR LANCERS	-	3 447,73 €	1 687,90 €	- 1 759,83 €
SUIVI ETR MULTIDISCIPLINE	-	45 211,72 €	13 880,00 €	- 31 331,72 €
SUIVI ETR SAUTS		- €	1 290,00 €	1 290,00 €
SUIVI ETR SPRINT / HAIES	-	6 974,42 €	2 149,50 €	- 4 824,92 €
SUIVI HORIZON	-	3 963,00 €	- €	- 3 963,00 €
SUIVI MEDICAL ATHLETES LISTES	-	794,48 €	- €	- 794,48 €
SYSTEME CHRONOMETRIE / CAMERA	-	4 707,70 €	- €	- 4 707,70 €
(vide)				
Total général	**-**	**738 055,46 €**	**801 821,11 €**	**63 765,66 €**

La projection du résultat au 31 décembre 2025 nous amène à un résultat excédentaire de 63 765,66 €.



En regardant la répartition des produits, on constate que 59 % proviennent des cotisations et mutations, ce qui représente une part importante. Les licenciés sont donc la source de financement la plus importante de la LBA, Viennent ensuite les subventions des collectivités, de l'Agence Nationale du Sport et les aides de la FFA ou de l'Organisme de Formation de l'Athlétisme pour 23 %.

ANALYSE DU RÉSULTAT

	Prévisionnel 2025	Réalisé 31/12/2025	Écart
Arrêts maladie / maternité puis départ Coralie LETURGEZ	- 36 500,00 €	- 18 357,22 €	18 142,78 €
Annulation Festival du Cross 2025	- 10 000,00 €	5 551,47 €	15 551,47 €
Cotisations LBA	440 000,00 €	454 308,57 €	14 308,57 €
Réunions BE, CD, commissions	- 38 000,00 €	- 25 850,71 €	12 149,29 €
Opérations STADE VERS L'EMPLOI / WORK'ATHLE	- €	10 563,12 €	10 563,12 €
Championnats régionaux et interregionaux	- 37 000,00 €	- 27 796,89 €	9 203,11 €
Aides GROUPE AVENIR	- 17 500,00 €	- 11 840,05 €	5 659,95 €
Aides aux compétitions nationales	- 3 000,00 €	- 4 500,00 €	- 1 500,00 €
ANS (baisse des subventions)	45 600,00 €	40 000,00 €	- 5 600,00 €
Masse salariale (heures et jours supplémentaires et primes)	- €	- 14 208,09 €	- 14 208,09 €
			- **64 270,20 €**

Sur ce tableau, vous retrouvez les principales causes du résultat excédentaire et la comparaison entre ce que nous avions prévu dans le budget prévisionnel 2025 et la projection du résultat au 31/12/2025.

- Une masse salariale moins importante compte tenu de l'arrêt maladie puis maternité puis du départ de Coralie LETURGEZ (gain de 18 K€)
- L'annulation du Festival du Cross 2025 compte tenu de l'organisation par l'ALCP CARHAIX du Championnat de France de cross-country en mars 2026 (gain de 15,5 K€)
- Une augmentation du nombre de licenciés plus importante que celle prévue dans le budget prévisionnel 2025 (principe de prudence appliqué lors de l'établissement du budget prévisionnel N-1) (gain de 14 K€)
- Moins de dépenses pour les réunions BE, CD et commissions régionales (gain de 12 K€) : un séminaire important avait été provisionné
- Des opérations DU STADE VERS L'EMPLOI qui ne devaient pas être reconduites mais qui l'ont finalement été (gain de 10 K€)
- Des championnats régionaux moins couteux (streaming Championnats de Bretagne de cross-country, pénalités plus importantes, etc.) (gain de 9 K€)
- Moins d'aides GROUPE AVENIR BZH car certains athlètes n'ont pas demandé l'aide ou n'ont pas pu fournir des justificatifs de dépenses (gain de 5 K€)

- Une compétition nationale supplémentaire non prévue (Championnats de France Interclubs Avenir N2 à Saint-Renan) (perte de 1 500 €)
- Une baisse des subventions ANS (perte de 5 600 €)
- La régularisation des heures et jours supplémentaires aux salariés (coût de 14 K€)

LIGUE DE BRETAGNE D'ATHLÉTISME	Réalisé 31/12/2024
TOTAL DES CHARGES	892 073,81 €
TOTAL DES PRODUITS	842 281,81 €
RÉSULTAT 2024	- 49 792,00 €

RAPPEL DU RÉALISÉ AU 31/12/2024 : un déficit de 49 792,00 €
Le résultat bénéficiaire de cette année permet donc de retrouver une situation financière saine

SITUATION NETTE	31/12/2025	31/12/2024	31/12/2023
FONDS ASSOCIATIFS	204 703,31 €	204 703,31 €	204 703,31 €
AFFECT BUDGET PROJET ASSO	162 289,81 €	212 081,81 €	202 257,59 €
Excédent ou déficit de l'exercice	63 765,66 €	- 49 792,00 €	9 824,22 €
SITUATION NETTE	**430 758,78 €**	**366 993,12 €**	**416 785,12 €**
Nombre de licenciés au 31 décembre	**≈ 20 200**	**20 028**	**18 273**
SITUATION NETTE PAR LICENCIÉ	**21,32 €**	**18,32 €**	**22,81 €**

L'analyse des fonds propres de la Ligue de Bretagne d'Athlétisme sur les 3 dernières années est rassurante : en effet, les fonds propres augmentent grâce au résultat excédentaire.
Les fonds propres de la Ligue de Bretagne d'Athlétisme augmentent mais attention, le nombre de licenciés augmentant plus que proportionnellement au montant des fonds propres, nous n'avons pas encore atteint 21,45 € par licencié, ce qui correspond à la moyenne de la cotisation régionale LBA.

3.4 Présentation des travaux de préparation du projet de budget 2026

TOTAL DU BUDGET	837 750,00 €
RÉSULTAT BÉNÉFICIAIRE	+ 58 000 €

Jean-Marc tient à informer les membres du Comité Directeur sur les travaux en cours sur le budget prévisionnel 2026. Sur l'ANS, le maintien du PSF aux Ligues est remis en question … Ce qui impliquerait une forte baisse de subventions et donc de recettes au sein de la LBA. De plus, en 2026, deux événements excédentaires exceptionnels auront lieu

sur le territoire breton : les Championnats de France Masters en salle à Saint-Brieuc (février 2026) et les Championnats de France de cross-country à Carhaix (mars 2026).

Clément précise les détails des produits dans le cadre des Championnats de France de cross-country à Carhaix (mars 2026) : village clubs (espace tente), engagements à la course open, refacturation à la FFA. La recette globale sur ce Championnat pour la Ligue de Bretagne d'Athlétisme devrait être de 18 000 €.

Jean-Marc précise que la prise en charge de la FFA d'une partie de la masse salariale des agents de développement, Goal-Maël TANGUY et Jean-Baptiste BARBOT, est essentielle à ce jour pour l'équilibre du budget.

Rappel prise en charge agents de développement

Prise en charge FFA des agents de développement (plan de professionnalisation)	**52 500 € par an**

Prise en charge (contrat de financement) pendant 10 ans d'une partie du salaire des agents de développement (Aide à la professionnalisation des Ligues Régionales d'Athlétisme)

Salarié	Date de début	Date de fin	Prise en charge annuelle
Goal-Maël TANGUY	01/11/2022	31/10/2032	35 004 €
Jean-Baptiste BARBOT	01/02/2024	31/01/2034	17 496 €

Jean-Louis HELEU rappelle qu'il est très important que l'ensemble des clubs licencient l'ensemble de leurs adhérents à la FFA.

4. Intervention des Vice-Présidents de la Ligue :

4.1 Alain TALARMIN

<u>De très bons résultats sur la Coupe de France à Blois et les Interclubs Avenir à Saint Renan et Grenoble</u>

Alain souligne les bons résultats au Championnat de France Interclubs Avenir N2 à Saint-Renan. Il rappelle également un total de 16 médailles nationales dont 6 titres de champion de France à Blois. A Saint Renan et Grenoble, les clubs bretons ont performé avec la victoire du CJF St Malo en U20 et du club de l'AP Vannes en U23, deux clubs qui évoluaient l'an dernier en Nationale 1B. On note aussi la victoire du Haute Bretagne Athlétisme en U20 dans la division N1.

<u>La saison hivernale a déjà commencé</u>

13 et 14 décembre Championnats de Bretagne des Epreuves Combinées à Rennes.

14 décembre 2ème manche du Mario Gatti à Saint Brieuc et Championnats de Bretagne de Cross relais à Quimper.

Pour aller plus loin dans le calendrier, nous sommes toujours sans organisateur pour les Pré France d'Epreuves Combinées les 17 et 18 à Rennes. Je précise que cette compétition il n'y aura pas la présence des salariés.

Pour les Championnats individuels en salle organisé par l'EA Pays de Brocéliande à Rennes, les Championnats de Bretagne des lancers longs du 25 février se dérouleront à Monfort/Meu organisation EAPB.

Lors des Pré France individuel à Val de Reuil, les 7&8 février, il n'y aura pas de lancer du poids, la cage étant démontée pour le meeting de l'Eure et elle ne sera remontée qu'après les Championnats de France U18-U20.

Championnat de Bretagne de Cross-Country à Carnac

En ce qui concerne les Championnats de Bretagne de cross-country à CARNAC, il y a actuellement des demandes importantes en termes de sécurité par la Ville de Carnac (contrôle obligatoire des sacs à l'entrée). Une réunion du Comité d'Organisation Local avec le club, la ville et la Ligue est programmée le 10 décembre. Au cours de cette réunion, il faudra faire un point sur la partie sécurité et l'accès au site. Par ailleurs, une modification du parcours doit être envisagée car un des terrains ne semble plus être disponible.

Championnats départementaux de Cross-Country

En ce qui concerne les scolaires, les BE/MI/CA/JU avaient la possibilité de participer aux Championnats Départementaux de cross-country. Alain encourage les Comités Départementaux à adresser le programme des Championnats Départementaux de cross-country aux fédérations scolaires afin d'accueillir ce public. Il en sera de même lors des Championnats de Bretagne de cross-country où les fédérations scolaires seront invitées et sur lesquels des scolaires pourront prendre part aux courses. Une réunion a lieu mardi 2 décembre 2025 avec l'UGSEL pour remettre en route la convention.

Dans le cadre des Championnats départementaux de Cross-country, nous autorisons les athlètes scolaires (BE, MI, CA, JU) titulaires d'une autorisation parentale et d'un questionnaire de santé de participer aux épreuves de nos championnats et sous couvert de la structure scolaire.

Pour la suite, si l'athlète est dans la liste des qualifiés, jusqu'à présent on l'ajoutait dans les qualifiés pour les Bretagne, mais pas pour le pré France.

Il faut que les Comités départementaux en fasse état en adressant un courrier aux instances scolaires (UGSEL, FFSU) avec les informations : Lieu, Horaires, Parcours et en fournissant un modèle d'inscription.

Un rappel

Article 3.3 – Types de manifestations en fonction du type de licence et de catégorie

Athlé Running	**U18 à Masters**	Toutes compétitions running hors championnats et épreuves d'animations sur piste

La ligue propose de réfléchir par rapport au challenge de trail et d'ajouter un bonus à ceux qui auront fait les départementaux de cross-country et les 6 épreuves du trail. La ligue étudierait ensuite une possibilité de leur proposer de prendre une licence FFA.

Rappel article 3.3 des Règlements Généraux : un athlète « Running » peut faire toutes les compétitions hors championnats et épreuves d'animations sur piste.

Championnats de France Masters en salle

Ils se dérouleront les 13,14 et 15 février 2026.

Avec ces Championnats de France Masters que le Comité Directeur de la LBA a validés, nous devons être tous impliqués dans sa réalisation. Pour cela nous aurons besoin que tous les membres du Comité Directeur de la Ligue s'investissent en amont et pendant ces Championnats.

Nos organisations aujourd'hui sont toutes déficitaires ou juste à l'équilibre, et demain avec la diminution des subventions, de nos partenaires, nous devons remplacer ces pertes de recettes par notre implication.

Nous aurons besoin sur ces Championnats de personnes pour gérer les entrées, les dossards, la gestion du flux autour de la piste, la restauration, le jury et d'autres tâches.

Alain demande à ce que les membres du Comité Directeur s'investissent pour ce Championnat de France qui devrait permettre à la Ligue de Bretagne d'Athlétisme de réaliser un résultat bénéficiaire. Les autres événements organisés par la LBA sont déficitaires (championnats régionaux, Festival du Cross, etc.). Clément BAJON présente le programme de ce championnat qui démarrera dès le jeudi avec une journée « Forme Santé » à destination du public de la catégorie Masters. Il souligne qu'en organisant ce Championnat de France à Saint-Brieuc, la Ligue a le soutien financier des collectivités locales (Ville de Saint-Brieuc, Saint-Brieuc Armor Agglomération, Conseil Départemental des Côtes-d'Armor, Conseil Régional de Bretagne). Ce soutien financier n'aurait pas été aussi important si le championnat était organisé à Rennes. Clément BAJON présente le budget prévisionnel du Championnat de France Masters en salle 2026 qui est positif de 16 500 €. Clément BAJON présente également les besoins en bénévoles sur l'événement, notamment en matière d'accueil et de gestion des flux, de distribution des dossards, de restauration, d'aides au matériel sportif, de logistique, etc. 36 bénévoles sont nécessaires le vendredi 14 et 38 bénévoles le samedi 15 et le dimanche 16 février 2026. Dans les prochains jours, un sondage sera transmis aux membres du Comité Directeur pour connaître leur disponibilité. La commission Masters a demandé que des compétitions ouvertes aux Masters puissent être organisés avant ces Championnats pour que ce public puisse prendre part à des compétitions avant le Championnat de France en salle. En effet, sur ces Championnats, il n'y a pas de minimas à réaliser, l'inscription se fait uniquement sur engagement sur une plateforme en ligne.

Philippe DUFEAL en profite pour faire un appel aux clubs qui auraient dans leurs effectifs des animateurs Sport-Santé (Coach Athlé Santé, etc.) dans le cadre de la journée Sport-Santé du jeudi.

Information : Le meeting de l'Iroise Athlétisme du 20 décembre 2025 est ouvert à la catégorie « Masters » sur les engins de leur catégorie. Pour rappel, la qualification aux Championnats de France de Février est assujetti à une participation d'au moins 2 épreuves en amont.

Réunion avec le Handi Sport

Ce jour, Alain a eu une réunion en visioconférence avec les responsables de la FFH, des collègues du Comité Handi Sport. Cette réunion portait sur l'intégration d'athlètes handisport sur des meetings régionaux en 2026.

Nous sommes partis sur l'ouverture si possible d'un meeting handisport dans chacun des départements bretons, qui pourrait déboucher sur un titre de champion régional.

L'ETR Handi Sport a une réunion le 18 décembre et elle reviendra vers nous.

Alain TALARMIN a eu une visioconférence le vendredi 28 novembre 2025 avec la Fédération Française Handisport. En effet, pour participer aux Championnats de France Handisport, les athlètes doivent effectuer au moins 2 compétitions dans l'année. L'objectif est de pouvoir accueillir ce public sur nos compétitions. Le Championnat Régional Handisport devrait avoir lieu sur les 4 départements avec des épreuves différentes sur chaque département.

Une information

Alain TALARMIN notifie aux membres du Comité Directeur de la LBA qu'il est en désaccord avec le président de la Commission Sportive d'Organisation de la Fédération Française d'Athlétisme et qu'il a présenté ce matin sa démission de son poste de vice-président de la CSO FFA ce vendredi 28 novembre 2025.

Kévin LOZACH pose la question sur l'évolution du calendrier qui est en cours de questionnement par la FFA. Il est précisé qu'une consultation auprès des clubs, comités départementaux, ligues régionales et commissions nationales va être lancé prochainement. A ce jour, rien n'est décidé et il faut attendre les résultats des consultations et le positionnement de la FFA sur ce sujet avant de pouvoir s'exprimer.

4.2 Serge RIGOT

3 chantiers :

- Sections sportives scolaires. Serge précise que sur 26 sections sportives scolaires seules 14 ont déposé un dossier en 2025 avec principalement des aides aux déplacements Antoine précise que les aides aux sections sportives scolaires sont actuellement à l'étude avec probablement des différences entre les SSS des collèges et les SSS des lycées. Ces nouvelles modalités, avec la même enveloppe budgétaire et un nombre de sections sportives scolaires « Athlétisme » important, un appel à projets.
- Convention UGSEL : rencontre mardi 2 décembre 2025
- Jean-François intervient sur le sujet du Challenge Monique Attiba. Il rappelle que ce challenge a pour but de récompenser les clubs et sections locales pour mettre en avant les catégories jeunes. La CRJ a décidé d'effectuer une consultation auprès des clubs sur la position des U14. Pour les EAPO, il n'y avait pas de sujet car cette catégorie est gérée par les CDA. Pour les U16, il n'y avait pas de sujet non plus car cette catégorie est gérée par les Ligues Régionales d'Athlétisme avec des finalités nationales (Coupe de France). 59,4 % des clubs ont répondu à cette consultation sur les U14. La CREA va proposer des modifications du Challenge Monique Attiba qui seront validés par le Comité Directeur.

Alain TALARMIN pose la question de la catégorie U14 au regard des Championnats de Bretagne : sont-ils considérés comme étant champion(ne) de Bretagne ? Le sujet sera à définir par un prochain comité directeur.

4.3 Jean-Louis HELEU

Nombre important d'athlètes bretons aux Championnats de France Avenir.

De bons résultats au Festival Olympique de la Jeunesse Européenne.

Bons résultats également à Liévin. Souhait que cet hiver, lors des Championnats de France en salle, un lieu de rassemblement des bretons soit mis en place par la Ligue de Bretagne d'Athlétisme, tout comme c'est le cas lors des Championnats de France Avenir sur piste avec la présence de la Ligue de Bretagne d'Athlétisme avec 2 kinés.

Jean-Louis souligne que ces bons résultats sont possibles grâce aux entraîneurs, aux clubs, aux compétitions régionales et au Pôle Espoir Rennes Métropole.

4.4 Maryse LE GALLO

Maryse travaille en étroite collaboration avec Philippe DUFEAL au sujet de la journée Sport-Santé organisée dans le cadre des Championnats de France Masters en salle. Elle souhaite l'investissement de tous lors de cette journée et souhaite que les clubs puissent mobiliser leurs licenciés Masters également. Elle informe les membres du Comité Directeur que le programme sera finalisé dans les prochaines semaines.

5. Intervention d'Antoine GALOPIN (CTS)

5.1 Projet pour le Pôle Espoir de Rennes

Antoine revient sur les bons résultats des athlètes du Pôle Espoir Rennes Métropole et sur les nombreux athlètes passé par le Pôle Espoir Rennes Métropole qui ont porté le maillot de l'équipe de France. En 10 ans, 14 athlètes passé par le Pôle Espoir Rennes Métropole ont porté le maillot de l'équipe de France d'athlétisme. C'est Jonathan BALESTON ROBINEAU qui était l'instigateur de cette structure et qui l'avait mis en place.

Mais Antoine rappelle que la structure est fragile, notamment au regard des points suivants :

- Les subventions diminuent alors que le nombre d'athlètes au Pôle Espoir augmente. Les subventions ANS pourraient même disparaître car le Pôle Espoirs Rennes Métropole n'est pas considéré comme une structure nationale mais plutôt comme une structure à rayonnement régional. Les subventions pourraient passer de 12 000 € à 0 € à la rentrée 2027.

- Des difficultés de recrutement d'encadrants (4 encadrants (Philippe GEFFROUAIS, Alain DROGUET, Antoine GALOPIN et Sandra LEVENEZ) + 1 stagiaire STAPS) et de remplacement lorsque certains encadrants partent en retraite notamment (Philippe GEFFROUAIS).

- Des aides aux sportifs de haut-niveau pas suffisamment ciblées sur les talents : les subventions profitent également aux athlètes de la section sportive scolaire du lycée Sévigné mais celles-ci sont à flécher normalement sur les athlètes de haut-niveau (50 athlètes au total mais seulement 20 au Pôle Espoir).

- Un fonctionnement calqué sur le calendrier scolaire qui montre ses limites : le calendrier scolaire se termine en juin alors que les Championnats de France ont lieu en juillet.

Antoine présente le projet de professionnalisation du Pôle avec, dès la rentrée sportive 2026, faire participer les familles aux frais de fonctionnement du Pôle et de la section sportive scolaire. Le tarif unique d'un montant de 500 € par an par famille serait envisagé avec possibilité d'allégements pour les familles modestes. Cela passerait par la création d'un Centre Régional d'Entraînement pour rattacher administrativement les athlètes de la section sportive scolaire Athlétisme du lycée Sévigné à la LBA. Sur les 50 athlètes, 20 sont au Pôle Espoir et 30 dépendent de la section sportive scolaire « Athlétisme » du lycée Sévigné. Ces 30 athlètes n'ont à ce jour aucun lien avec la LBA mais bénéficient également des infrastructures et des outils mis à la disposition des athlètes du Pôle Espoir.

A quoi va servir la participation des familles de 500 € ?

- Augmenter le nombre de créneaux de pratique encadrés (5 par semaine par spécialité) : se mettre en capacité de pouvoir recruter des encadrants pour remplacer éventuellement le CTS présent actuellement (sans coût financier pour la LBA)
- Améliorer la prise en charge des athlètes en s'appuyant sur des assistants coachs
- Rémunérer les entraîneurs à hauteur des compétences et du temps engagé : les entraîneurs ne demandent pas d'augmentation de leur rémunération mais cette augmentation doit permettre de remplacer les entraîneurs dans le futur en leur proposant une rémunération attrayante.
- Provisionner des moyens pour assurer le remplacement des coachs en cas de départ (Philippe GEFFROUAIS devrait partir en retraite dans 2 ans et demi).
- Monter un stage de préparation terminal en vue des Championnats de France

Au départ, ce projet était ambitieux mais finalement, compte tenu des évolutions budgétaires et institutionnelles, ce projet est juste nécessaire et réaliste.

Antoine présente le budget prévisionnel du Pôle Espoir Rennes Métropole.

Nous ne sommes plus en capacité d'accueillir de nouveaux athlètes en 2nde à la rentrée 2026, les épreuves combinées sont maintenues jusqu'en juillet 2028, date du départ en retraite prévu de Philippe GEFFROUAIS.

Renforcement de l'encadrement du sprint-haies avec un autre cadre qui viendrait soutenir Alain DROGUET idéalement dès la rentrée 2026 et diversifier progressivement les profils en proposant une valence saut horizontaux.

Nous préparons le remplacement de la discipline épreuves combinées par les sauts horizontaux ou les lancers à la rentrée 2028.

Transfert progressif de l'encadrement du groupe de demi-fond d'Antoine GALOPIN à Sandra LEVENEZ à la rentrée 2026 afin de poursuivre le développement éventuel de la structure vers un « Pôle Avenir ». Théoriquement, le seul pôle pouvant bénéficier d'aide ANS à la rentrée 2027 sera le « Pôle Avenir », c'est-à-dire avec un pôle pré-bac mais également post-bac.

Antoine rappelle que chaque année, il y a entre 13 et 15 athlètes à rentrer au Pôle Espoir pour 50 candidatures.

Virginie DURIER insiste sur l'importance de prendre en compte la situation financière des familles pour ne pas mettre de côté des athlètes motivés et de qualité uniquement pour des raisons financières.

Jean-Marc BERAUD rappelle que l'objectif de la Ligue est d'accompagner la haute performance des athlètes bretons et d'accompagner les athlètes bretons à aller sur la haute performance. L'objectif est d'offrir aux athlètes bretons un encadrement et une structure de qualité afin de les accompagner vers le haut niveau, au-delà des clubs. Cela permet à certains athlètes d'exprimer tout leur potentiel, de mieux accompagner les talents.

Kévin LOZACH réagit sur les athlètes présents au Pôle Espoir Rennes Métropole qui sont moins présents dans leur club et qui, à l'issue des 3 ans, quittent souvent le club.

Adopté à l'unanimité.

Un courrier sera adressé aux familles avec une visioconférence expliquant les raisons politiques de cette décision et les modalités financières.

6. Intervention des Présidents des commissions régionales

6.1 Commission médicale

Cathy et Chantal rencontrent Dai la semaine prochaine en visioconférence.

6.2 Commission des Officiels Techniques

Kévin va relancer les appels à jury pour les compétitions hivernales. Les livrets des officiels régionaux a été distribué aux Comités Départementaux d'Athlétisme pour distribuer aux jurys départementaux.

Nouveaux règlements : 800m en salle (rabat), javelot, etc.

6.3 Commission Régionale de Marche

La saison est bien lancée avec le Challenge National des Ligues à GIENS. 4 clubs bretons ont inscrit des athlètes. Un rassemblement des clubs bretons a eu lieu.

La première étape du Challenge Mario Gatti à Fougères a eu lieu sous des conditions météorologiques compliquées (fortes pluies). De nombreux athlètes hors Ligue ont participé à cette édition.

6.4 Commission Régionale Formation

Plus d'éléments sur ce sujet lors du séminaire de demain

7. Intervention des présidents de Comités Départementaux d'Athlétisme

CDA 56 : regrette que le processus de formation soit long ainsi que la discipline de la marche athlétique quasi inexistante sur le département.

CDA 29 : regrette que le CDA n'ait pas été associé lors des premières discussions dans le cadre de l'organisation des Championnats de France de cross-country à Carhaix en mars 2026. La situation a été résolue et Jean-Marc BERAUD précise que ce n'est pas la LBA mais la FFA qui gère le Comité d'Organisation Local et les invitations aux réunions.

CDA 22 : grâce à l'UTCA, malgré la baisse des financements des collectivités (événement non négligeable en termes de bénéfice), le Comité Départemental d'Athlétisme des Côtes-d'Armor est bénéficiaire sur l'exercice précédent. L'Assemblée Générale s'est très bien déroulée.

CDA35 (représentée par Mathieu, vice-président du CDA35) : les compétitions automnales ont été départementalisées trop tard (non prévu dans les budgets).

8. Questions diverses

Point non abordé.

Fin de la Réunion : 23h00

Jean-Marc BERAUD
Président LBA

